

## **Groupe de travail du 16 septembre 2016**

### **Publicité foncière et enregistrement**

#### **Fiche n° 9 – Activité du réseau national de la publicité foncière et de l'enregistrement**

Le réseau national de la publicité foncière et de l'enregistrement (RNPFE) a été constitué en novembre 2015. Il est composé de représentants des délégations, des inspecteurs divisionnaires experts en publicité foncière et de cadres ou agents travaillant en direction et dans les services (responsables de division en direction, chefs de service, chefs de contrôle, inspecteurs travaillant en service de l'enregistrement).

#### **1. Objet**

Le réseau national de la publicité foncière et de l'enregistrement est un des relais du bureau métier auprès des directions et des services. Il a notamment pour objet de faire remonter les besoins et les propositions.

Il permet d'échanger sur la modernisation des structures, l'évolution des méthodes de travail et l'harmonisation des pratiques : accueil et relations avec les usagers (notariat, conseil national des barreaux, dématérialisation...), soutien et assistance, dispositif statistique, méthodes de travail, outils informatiques, simplification et allègement des tâches, maîtrise des risques.

À la suite de la demande des organisations syndicales exprimée lors du groupe de travail du 6 avril dernier, la liste des membres du réseau et les relevés de décisions des rencontres semestrielles des 27 novembre 2015 et 1<sup>er</sup> juin 2016 ont été mises en ligne en mai 2016 sur Nausicaa (espace Publicité foncière et fiscalité du patrimoine / Réseau national publicité foncière et enregistrement).

#### **2. Méthodes de travail**

Les membres du réseau national de la publicité foncière et de l'enregistrement se réunissent deux fois par an en présentiel pour faire le point sur les travaux en cours et mutualiser les informations.

Entre deux réunions présentiels, ils disposent d'une communauté dédiée sur wiFiP, la communauté nationale wiFiP PF/Enregistrement, pour échanger au quotidien et faire remonter les propositions du terrain et des réseaux interrégionaux.

Des projets sont régulièrement soumis à la communauté wiFiP préalablement à leur déploiement, par exemple les pratiques harmonisées nationales, la convention type entre chaque DRFiP/DDFiP et sa chambre départementale des notaires, le kit du chef de service, la refonte des formulaires de demande de renseignements.

Certains membres du réseau national PF/Enregistrement animent ou participent à un réseau interrégional.

### **3. Réalisations**

Le réseau national de la publicité foncière et de l'enregistrement compte parmi ses réalisations :

- depuis décembre 2015 : la participation des inspecteurs divisionnaires experts aux points réguliers sur la refonte du parcours de formation PF/Enregistrement menée par le bureau métier et l'ENFiP ;
- janvier 2016 : l'ouverture de la communauté nationale wiFiP PF/Enregistrement animée par le bureau métier et les experts ;
- février 2016 : la création de la FAQ PF/Enregistrement sur Nausicaa / Fiscalité / Publicité foncière et fiscalité du patrimoine avec un accès sur Ulysse / Fiscalité / Publicité foncière et fiscalité du patrimoine pour mutualiser les réponses apportées par les bureaux GF3B et JF1B aux questions des directions et services ;
- juillet 2016 : l'envoi par l'ENFiP du lien d'accès au récapitulatif des écrans du module e-formation (PUF 3122 ET) sur le traitement des donations et donations-partages portant sur des immeubles soumises à la formalité fusionnée aux agents qui ont suivi la formation avant septembre 2015 (depuis cette date, le lien est transmis automatiquement) ;
- la réalisation de plusieurs recensements interrégionaux sur les mesures d'allègement, la documentation, les donations complexes, la pratique du traitement intégré en SPF, les tableaux de bord journaliers.

### **4. Travaux du second semestre 2016**

Le réseau conduit notamment les travaux ci-après :

- suivi de l'examen par la communauté wiFiP du projet d'actualisation des pratiques harmonisées nationales mises en ligne le 25 février 2016 : les pratiques sont enrichies d'une rubrique « Modalités pratiques » et prennent en compte les réponses apportées aux questions des services et la refonte des formulaires de demandes de renseignements hypothécaires et de copies de documents. Trois nouvelles pratiques harmonisées sont soumises à la communauté ;
- documentation : synthèse du recensement interrégional et propositions de mutualisation ;
- refus et rejets : synthèse des travaux du groupe de travail DGFIP / Notariat et préconisations de simplification ;
- bilan des conventions DRFiP-DDFiP / chambres des notaires signées à la suite de l'actualisation de la convention type diffusée le 25 février 2016 ;
- adaptation de la formation sur les donations complexes : ce chantier consiste à mener une réflexion et à faire des propositions sur la forme, le contenu et les modalités de la formation à mettre en place en matière de donations complexes, à partir de l'analyse d'un recensement de cas signalés par les SPF à leur direction, pour mieux répondre aux besoins des agents et des services.

La prochaine réunion présentielle du réseau se tiendra le 24 novembre 2016 à Marseille.